

Plan de gestion de la Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*) au Canada

Paruline hochequeue



G.K. Peck

2012

Référence recommandée :

Environnement Canada, 2012. Plan de gestion de la Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*) au Canada. Série de Plans de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement Canada, Ottawa, iii + 21 p.

Pour télécharger le présent plan de gestion ou pour obtenir un complément d'information sur les espèces en péril, incluant les rapports de situation du COSEPAC, les descriptions de la résidence, les plans d'action et d'autres documents connexes sur le rétablissement, veuillez consulter le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Illustration de la couverture : © G.K. Peck

Also available in English under the title

“Management Plan for the Louisiana Waterthrush (*Seiurus motacilla*) in Canada”

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2012.
Tous droits réservés.

ISBN 978-1-100-98366-0

N° de catalogue En3-5/28-2012F-PDF

Le contenu du présent document (à l'exception des illustrations) peut être utilisé sans permission, mais en prenant soin d'indiquer la source.

PRÉFACE

En vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril (1996), les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux signataires ont convenu d'établir une législation et des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en péril partout au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) (LEP), les ministres fédéraux compétents sont responsables de l'élaboration des plans de gestion pour les espèces inscrites comme étant préoccupantes et sont tenus de rendre compte des progrès réalisés d'ici cinq ans.

Le ministre de l'Environnement et le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada sont les ministres compétents pour la gestion de la Paruline hochequeue et ont élaboré ce plan, conformément à l'article 65 de la LEP. Ce plan a été préparé en collaboration avec la province de l'Ontario.

La réussite de la gestion de l'espèce dépendra de l'engagement et de la collaboration d'un grand nombre de parties concernées qui participeront à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent plan de gestion. Cette réussite ne pourra reposer seulement sur Environnement Canada et l'Agence Parcs Canada ou sur toute autre compétence. Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes sont invités à appuyer ce plan de gestion et à contribuer à sa mise en œuvre pour le bien de la Paruline hochequeue et de l'ensemble de la société canadienne.

La mise en œuvre de ce plan de gestion est assujettie aux crédits, aux priorités et aux contraintes budgétaires des compétences et organisations participantes.

REMERCIEMENTS

Ce plan a été préparé par Christian Friis et John Brett d'Environnement Canada, Service canadien de la faune – Région de l'Ontario. La collaboration de François Shaffer d'Environnement Canada, Service canadien de la faune – Région du Québec, de Russ Weeber d'Environnement Canada, Service canadien de la faune – Région de l'Ontario, et du personnel du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario est grandement appréciée. Andrew Couturier, d'Études d'Oiseaux Canada, a fourni la carte de l'aire de répartition en Ontario. Des remerciements sont adressés à toutes les autres parties intéressées qui ont fourni des avis et des commentaires utilisés pour éclairer l'élaboration du présent plan de gestion incluant les divers individus et organisations autochtones, citoyens et intervenants qui ont fourni des commentaires et/ou participé à des réunions de consultation.

SOMMAIRE

La Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*) est un oiseau de la famille des parulines (Parulidés) qui se reproduit dans quelques régions du sud de l'Ontario et du sud-ouest du Québec. Il s'agit d'une espèce sensible à la superficie de son habitat, qui niche dans les forêts riveraines matures de l'est de l'Amérique du Nord et qui hiverne dans le même type d'habitat depuis le sud du Mexique jusqu'au nord de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

En 1991, en 1996 et en 2006, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a évalué la Paruline hochequeue comme « espèce préoccupante ». Elle a été inscrite à ce titre sur la liste de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* en décembre 2007. La Paruline hochequeue est protégée en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrants*.

La Paruline hochequeue est répartie dans l'est des États-Unis, mais l'aire de reproduction au Canada se limite au sud de l'Ontario et au sud-ouest du Québec. En Ontario, l'espèce se trouve en plus forte abondance le long de la rive nord du lac Érié dans les comtés d'Elgin et de Norfolk. Sa reproduction n'a été confirmée qu'à un seul endroit au Québec.

L'échantillonnage de la Paruline hochequeue effectué pour le Relevé des oiseaux nicheurs n'était pas suffisant, mais les données recueillies semblent indiquer que sa population continentale serait relativement stable. Cette situation est corroborée au Canada où, d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, la population demeurerait stable, rejoignant ainsi la tendance continentale.

Les menaces connues et potentielles pour cette espèce au Canada comprennent l'utilisation de véhicules hors route, l'exploitation forestière, l'agriculture et l'urbanisation, les sécheresses ou les inondations, l'acidification des cours d'eau et l'utilisation de l'eau. Il y a lieu de soupçonner que la déforestation constitue une menace pour cette espèce dans ses aires d'hivernage.

Étant donné la stabilité apparente de la population canadienne et mondiale, l'objectif du présent plan de gestion consiste à maintenir la taille et la répartition actuelles de la population de la Paruline hochequeue au Canada.

Les mesures et stratégies générales qui permettront d'atteindre l'objectif du présent plan de gestion sont présentées à la section 6.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	I
REMERCIEMENTS.....	I
SOMMAIRE.....	II
1. ÉVALUATION DE L'ESPÈCE PAR LE COSEPAC.....	1
2. INFORMATION SUR LA SITUATION DE L'ESPÈCE.....	1
3. INFORMATION SUR L'ESPÈCE	2
3.1 Description de l'espèce.....	2
3.2 Populations et répartition	2
3.3 Besoins de la Paruline hochequeue.....	5
3.3.1 Besoins biologiques et besoins en matière d'habitat	5
3.3.2 Facteurs limitatifs.....	7
4. MENACES	7
4.1 Évaluation des menaces.....	7
4.2 Description des menaces.....	8
4.2.1 Perte, fragmentation ou dégradation de l'habitat	8
4.2.2 Changements dans la dynamique écologique ou les processus naturels..	9
4.2.3 Climat et catastrophes naturelles.....	9
4.2.4 Pollution.....	10
4.2.5 Perturbation ou dommage	10
5. OBJECTIFS DE GESTION	11
6. MESURES ET STRATÉGIES GÉNÉRALES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS	11
6.1 Mesures à prendre et calendrier de mise en œuvre	11
7. MESURE DES PROGRÈS	13
8. RÉFÉRENCES.....	13
9. COMMUNICATIONS PERSONNELLES.....	17
ANNEXE A : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR LES ESPÈCES NON CIBLÉES	18
ANNEXE B : COTES DE NATURESERVE ET DÉFINITIONS.....	20
ANNEXE C : DÉFINITIONS DE L'INFORMATION SUR LES MENACES.....	21

1. ÉVALUATION DE L'ESPÈCE PAR LE COSEPAC

Date de l'évaluation : Avril 2006

Nom commun (population) : Paruline hochequeue

Nom scientifique : *Seiurus motacilla*¹

Statut selon le COSEPAC : Espèce préoccupante

Justification de la désignation : Cette paruline se reproduit le long de cours d'eau clairs, froids et ombragés dans le sud de l'Ontario et possiblement dans le sud-ouest du Québec². La population canadienne est petite, probablement moins de 200 couples, mais est demeurée stable depuis les deux dernières décennies et il y existe probablement une immigration en provenance des populations des États-Unis. La dégradation de l'habitat, particulièrement par les véhicules tout-terrains, peut représenter une menace à certains sites.

Présence au Canada : Ontario, Québec

Historique du statut selon le COSEPAC : Espèce désignée « préoccupante » en avril 1991. Réexamen et confirmation du statut en avril 1996 et en avril 2006.

2. INFORMATION SUR LA SITUATION DE L'ESPÈCE

À l'échelle mondiale, la Paruline hochequeue est classée G5 (non en péril). Elle obtient la cote nationale N5B (population d'oiseaux nicheurs non en péril) aux États-Unis, mais elle est classée N3B (population d'oiseaux nicheurs vulnérable) au Canada (NatureServe, 2010). Cette espèce est classée S3B à l'échelle infranationale (population d'oiseaux nicheurs vulnérable) en Ontario et S1B (population d'oiseaux nicheurs gravement en péril) au Québec (NatureServe, 2010)³.

La Paruline hochequeue est inscrite à titre d'« espèce préoccupante » en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada et de la *Loi sur les espèces en voie de disparition de 2007* de l'Ontario. L'espèce n'est pas désignée en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec, mais elle figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du Québec. Elle n'est pas inscrite en vertu de l'*Endangered Species Act* des États-Unis.

¹ De récentes études génétiques ont démontré que la Paruline hochequeue et la Paruline des ruisseaux ne sont pas étroitement liées à la Paruline couronnée (*Seiurus aurocapilla*), et sont maintenant reconnues par l'American Ornithologists' Union comme appartenant à un autre genre, *parkesia* (p. ex. *Parkesia motacilla*; Chesser *et al.*, 2010).

² Les renseignements fournis dans cet encadré ont été reproduits à partir du rapport de situation du COSEPAC (2006), sans s'en écarter d'aucune façon. Depuis la publication de ce rapport de situation, la présence de la Paruline hochequeue à titre d'espèce nicheuse dans la région du Québec a été confirmée (Dendroica Environnement et Faune, 2006, 2007).

³ Une liste complète des cotes de conservation infranationales et des définitions est fournie à l'annexe B.

3. INFORMATION SUR L'ESPÈCE

3.1 Description de l'espèce

La Paruline hochequeue est un oiseau assez gros de la famille des parulines (Parulidés). Elle mesure environ 15 centimètres de long et elle a le dos brun, le ventre blanc tacheté de brun et sa gorge est habituellement d'un blanc uni. Elle a une rayure blanche au-dessus de l'œil qui s'élargit vers la nuque. Son bec est assez grand pour une paruline et son corps aussi assez gros par rapport à cette famille d'oiseaux. Ses flancs sont parfois teintés de chamois ou complètement blancs. Ses pattes sont d'un rose brillant (Pyle 1997, Mattsson *et al.*, 2009).

Cette espèce ressemble étroitement à un membre de sa famille beaucoup plus courant et répandu, la Paruline des ruisseaux (*Seiurus noveboracensis* ou *Parkesia noveboracensis*; Chesser *et al.*, 2010). La Paruline des ruisseaux est légèrement plus petite et a un bec moins grand que la Paruline hochequeue. La Paruline des ruisseaux a généralement un ventre jaunâtre (avec des taches de brun plus foncées et plus denses qui semblent former des rayures). Sa gorge a tendance à être aussi tachetée et ses pattes ne sont pas d'un rose aussi brillant que celles de la Paruline hochequeue. On distingue mieux les deux espèces sur le terrain à leur chant. Par rapport à celui de la Paruline des ruisseaux, constitué de trois ou quatre groupes de notes, le chant de la Paruline hochequeue est précédé par une courte série de notes sifflantes, claires et perçantes, suivies d'un méli-mélo confus de phrases courtes (Dunn et Garrett, 1997).

3.2 Populations et répartition

À l'échelle mondiale, la Paruline hochequeue se reproduit dans l'est de l'Amérique du Nord, y compris des régions du sud-est du Canada (figure 1), où la majorité de la population est concentrée dans les Appalaches tout au long de la région 28 de conservation des oiseaux⁴ (Mattsson *et al.*, 2009).

L'espèce hiverne depuis le nord du Mexique jusqu'au sud du Panama central et partout dans les Grandes Antilles et dans de plus petites îles des Caraïbes (COSEPAC, 2006, Mattsson *et al.*, 2009). Il y a également eu des observations occasionnelles en dehors de cette région (Mattsson *et al.*, 2009). Leurs voies de migration sont mal comprises, bien que la collecte des observations et de spécimens donne à penser que la migration emprunte la voie du sud-est des États-Unis, de nombreux oiseaux migrants volant au-dessus du golfe du Mexique et d'autres suivant la côte d'Amérique centrale (COSEPAC, 2006, Mattsson *et al.*, 2009).



Figure 1. Aire de répartition mondiale de la Paruline hochequeue (modifiée de Ridgely *et al.*, 2007).

⁴ Les régions de conservation des oiseaux sont un ensemble de 66 écorégions partout en Amérique du Nord qui présentent des éléments biophysiques (type de sol, végétation et espèces d'oiseaux associées) semblables et qui servent de fondement à la planification et à l'évaluation d'une conservation intégrée des oiseaux (Partenaires d'envol – Ontario, 2008).

Au Canada, les données liées à la reproduction de cette espèce se limitent au sud de l'Ontario (figure 2), où elle se trouve en plus forte abondance le long de la rive nord du lac Érié dans les comtés d'Elgin et de Norfolk (COSEPAC, 2006); et dans le sud-ouest du Québec. La nidification a été confirmée à un seul endroit au Québec (figure 3; Dendroica Environnement et Faune, 2006, 2007), bien que d'autres observations sans confirmation de reproduction aient été effectuées ailleurs dans la province (Yank et Aubry, 1984; David, 1996; St-Hilaire et Dauphin, 1996; Dendroica Environnement et Faune, 2005).

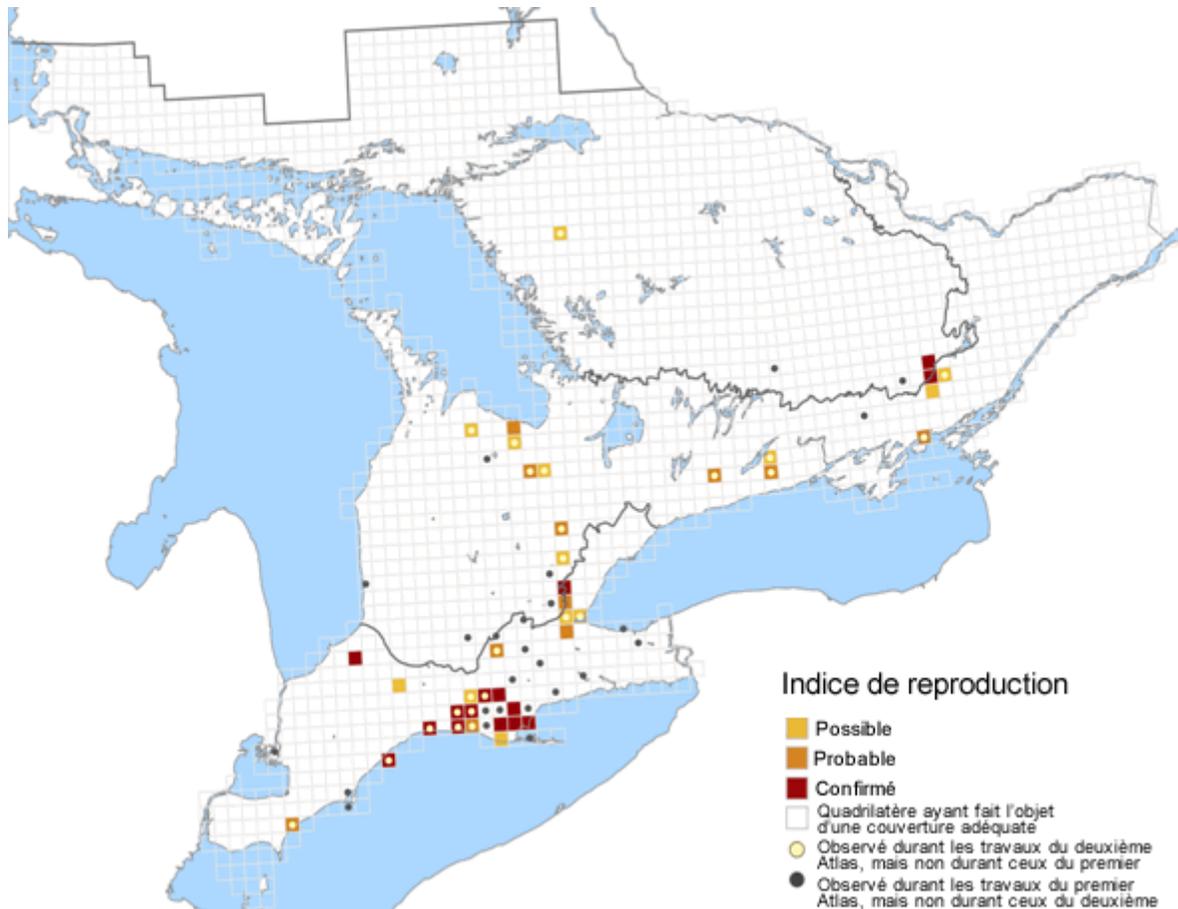


Figure 2. Répartition de la Paruline hochequeue en Ontario entre 2001 et 2005 (Cadman *et al.*, 2007). Les quadrilatères représentent 10 x 10 km. La légende illustre les données recueillies de 1981 à 1985 pour le premier atlas et de 2001 à 2005 pour le deuxième.

Il est difficile d'obtenir des estimations précises des populations et des tendances de la Paruline hochequeue au Canada. Des chiffres et des tendances significatives ont récemment été recueillis pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (Cadman *et al.*, 2007), mais aucun relevé n'a été mené de façon uniforme pendant une certaine période pour permettre d'enregistrer des données fiables sur les estimations et les tendances visant l'abondance de la Paruline hochequeue au Canada. Bien que des programmes tels que le Relevé des oiseaux nicheurs servent à fournir de la documentation sur l'espèce, les données recueillies sur la Paruline hochequeue à l'aide de cette méthodologie sont insuffisantes à cause de deux raisons en particulier : i) les relevés menés pour le Relevé des oiseaux nicheurs en bordure des routes ne couvrent pas correctement l'habitat forestier préféré de cette espèce à l'intérieur des terres; ii) au Canada, les relevés sur les parcours du Relevé des oiseaux nicheurs sont effectués du 28 mai au 7 juillet, principalement de début

juin à mi-juin, alors que le chant de la Paruline hochequeue atteint des sommets bien avant cette période et diminue de façon remarquable tout au long du mois de juin en Ontario (McCracken, 2007).

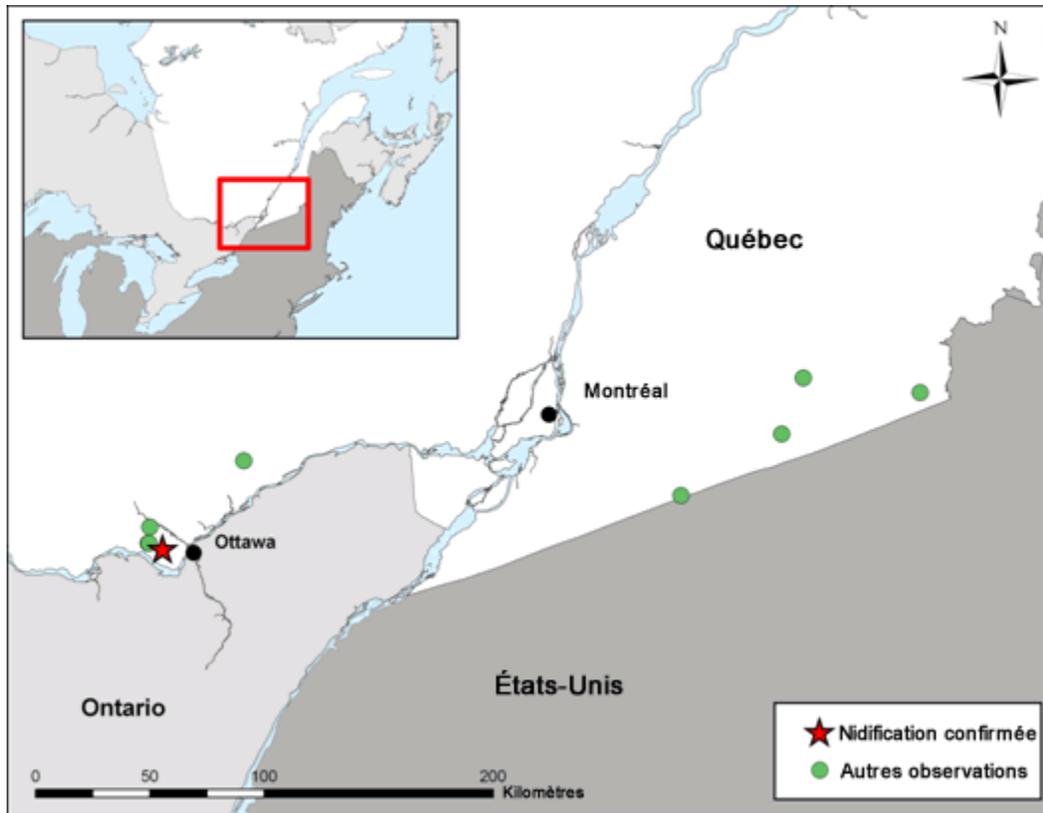


Figure 3. Lieux de nidification confirmés de la Paruline hochequeue au Québec. Les cercles verts indiquent d'autres observations de la Paruline hochequeue pendant la période de reproduction, de 1974 à 2006. Données du Service canadien de la faune – Région du Québec (F. Shaffer, comm. pers.) et Dendroica Environnement et Faune (2006, 2007).

En dépit des limites des relevés existants, la population mondiale de la Paruline hochequeue est estimée à 260 000 individus (Rich *et al.*, 2004). La population canadienne est estimée entre 105 et 195 couples (COSEPAC, 2006), ce qui représente moins de 1 % de la population continentale. On estime que la Paruline hochequeue est présente au Canada sur une superficie de 35 500 km² (COSEPAC, 2006). Dans cette zone d'occurrence, on estime que la zone d'occupation de l'espèce est de 2,3 à 4,5 km² (COSEPAC, 2006).

La population reproductrice mondiale semble stable, et certains résultats du Relevé des oiseaux nicheurs indiquent même que la population aux États-Unis a augmenté de 0,9 % en moyenne par année de 1966 à 2005 (McCracken, 2007). La situation au Canada rejoint la tendance observée aux États-Unis : l'ensemble de la population canadienne, bien que faible, semble stable (McCracken, 2007).

Il est probable que la population canadienne soit soutenue grâce à l'immigration des populations américaines (COSEPAC, 2006). À l'aide de la modélisation de la population, Tischendorf (2003a, b) a pu établir qu'une faible immigration annuelle de la population des États-Unis vers le Canada suffit à maintenir la population canadienne de deux autres espèces d'oiseaux nicheurs forestiers également au nord de la limite de leurs aires de reproduction respectives. Il y a lieu de soupçonner que les individus immigrants vers le Canada à partir d'États voisins aux États-Unis et que cette immigration est à même de maintenir la population canadienne de la Paruline hochequeue (COSEPAC, 2006).

3.3 Besoins de la Paruline hochequeue

3.3.1 Besoins biologiques et besoins en matière d'habitat

On trouve la Paruline hochequeue dans des étendues de peuplements matures de forêts mixtes ou de feuillus situées dans des zones riveraines (COSEPAC, 2006; Mattsson *et al.*, 2009). Elle affiche une préférence pour les cours d'eau en pente sous des flancs abrupts (Eaton, 1958) dans les forêts renfermant des arbres à feuilles caduques, incluant souvent une composante de pruches (Craig, 1985; COSEPAC, 2006). Les sites de nidification se trouvent le long des berges, sous des troncs moussus et dans les racines d'arbres morts (Prosser et Brooks, 1998; Mattsson *et al.*, 2009). Les nids sont généralement bien cachés par les racines ou la végétation qui les domine (Bent, 1953; Eaton, 1958; Peck et James, 1987). L'eau claire courant en amont et les milieux humides associés sont des lieux privilégiés par l'espèce, mais cette dernière habitera aussi dans les marécages densément boisés plus souvent fréquentés par la Paruline des ruisseaux (Craig *et al.*, 1984, 1985; Curson *et al.*, 1994; Dunn et Garrett, 1997).

La Paruline hochequeue est décrite comme un oiseau vivant à l'intérieur des forêts et sensible à la superficie de l'habitat (Robbins 1979 *in* COSEPAC, 2006). Cet oiseau forestier a besoin d'une forêt non fragmentée (Prosser et Brooks, 1998), ce qui indique qu'une parcelle de forêt mature contiguë constitue une importante caractéristique de son habitat. Selon des études réalisées dans le Maryland, Robbins (1979 *in* COSEPAC, 2006) a estimé que le couvert forestier contigu minimal requis pour soutenir une population nicheuse viable de Parulines hochequeue était d'environ 100 ha.

Le long des cours d'eau, les territoires de reproduction suivent la longueur du cours d'eau, même s'il a été constaté que la longueur de cours d'eau utilisée par les couples de Parulines hochequeue pendant la période de reproduction est variable (tableau 1) et pourrait refléter la disponibilité de la nourriture ou au mode d'accouplement (Mattsson *et al.*, 2009). On estime qu'il faut, à la fois aux couples qui établissent leur nid dans un marécage et à ceux optant pour un ruisseau, un territoire de reproduction d'une superficie d'environ 2 ha (COSEPAC, 2006) et pour ce qui est des individus des ruisseaux, une étude réalisée au nord de New York (Eaton, 1958) estime qu'il faut un territoire de longueur moyenne (400 m) et de 50 m de largeur.

Tableau 1 : Longueurs de territoire de reproduction rapportées pour la Paruline hochequeue

Lieu	Aire de reproduction (m)	Étendue moyenne (m)	Source
Nord de New York	Non indiquée	400	Eaton, 1958
Connecticut	de 188 à 538	358	Craig, 1981 <i>in</i> Mattsson <i>et al.</i> , 2009
Sud de l'Illinois	de 375 à 1 200	930	Robinson 1990 <i>in</i> Mattsson <i>et al.</i> , 2009
Nord de la Géorgie	de 90 à 1 440	520	Mattsson et Cooper, 2009
Nord-est de la Pennsylvanie	de 120 à 650	283	Mattsson <i>et al.</i> , 2009
Sud-ouest de la Pennsylvanie	de 250 à 400	Non indiquée	Mattsson <i>et al.</i> , 2009

Il est recommandé de maintenir 75 % de la longueur des cours d'eau qui subviennent aux besoins de la Paruline hochequeue dans leur état de végétation naturelle avec une zone tampon riveraine d'au moins 100 m de largeur (Partenaires d'envol – Ontario 2008).

Étant l'un des premiers oiseaux migrateurs néotropicaux arrivant au Canada en avril, le régime alimentaire de la Paruline hochequeue dépend probablement en grande partie de l'alimentation qu'elle trouve dans les cours d'eau et le lit de feuilles environnant jusqu'à ce que les feuilles poussent dans les arbres plus tard au printemps, comme cela a été observé ailleurs dans son aire de répartition (Craig, 1984). En plus des insectes aquatiques qui sont ses proies principales, d'autres invertébrés (crustacés, mollusques et vers de terre), de petits poissons et des amphibiens peuvent également compter parmi ses prises (Craig, 1984; Mattsson *et al.*, 2009).

L'espèce se reproduit au Canada, à compter de son arrivée en avril et au début mai jusqu'en juillet. Elle pond ses œufs entre le 1^{er} mai et le 15 juillet, puis les couve pendant 12 à 14 jours (COSEPAC, 2006). Les adultes prennent soin des oisillons de trois à quatre semaines après leur premier envol, comme il a été observé ailleurs dans l'aire de répartition de l'espèce (Mattsson *et al.*, 2009); ils demeureront le long du cours d'eau natal pendant un mois environ (COSEPAC, 2006). On estime que la Paruline hochequeue utilise jusqu'à 25 hectares d'habitat au sein d'une plus grande parcelle de forêt pendant la période de reproduction pour réussir à élever ses oisillons (COSEPAC, 2006).

La Paruline hochequeue migre tôt vers le Sud à l'automne et a tendance à être solitaire (Dunn et Garrett, 1997). Elle occupe alors un habitat semblable à celui de la période de reproduction, mais elle utilisera également des zones humides comme les marécages arborescents. La Paruline hochequeue migre de nuit vers le sud-est des États-Unis et le Mexique en suivant la voie migratoire du Mississippi vers ses aires d'hivernage dans le centre et le nord de l'Amérique du Sud et les Antilles (Curson *et al.*, 1994). Bien qu'il lui arrive de le traverser, elle se contente le plus souvent de longer la côte du golfe du Mexique (Curson *et al.*, 1994).

Une fois dans ses aires d'hivernage, elle préfère un habitat semblable à son habitat de reproduction (Master *et al.*, 2005), soit une forêt mature avec des ravins aux flancs abrupts près d'une eau courante ou marécageuse avec des bassins d'eau stagnante. Il a été remarqué qu'elle était territoriale (Eaton, 1958; Master *et al.*, 2005).

3.3.2 Facteurs limitatifs

Dans le cas de la Paruline hochequeue, sa forte dépendance aux cours d'eau claire d'ordre inférieur, à pente moyenne ou forte, serpentant des ravins profonds situés près d'étendues de peuplements matures de forêts mixtes ou de feuillus, constitue un facteur limitatif important au Canada, étant donné que ce type d'habitat est peu abondant dans la majeure partie de l'aire de reproduction canadienne de l'espèce.

4. MENACES

4.1 Évaluation des menaces

Tableau 2 : Tableau d'évaluation des menaces*

Menace	Niveau de préoccupation	Étendue	Occurrence	Fréquence	Gravité	Certitude causale
Perte, fragmentation ou dégradation de l'habitat						
Utilisation de véhicules hors route	Élevé	Généralisée	Courante	Continue	Moyenne	Moyenne
Éclaircissement des forêts	Moyen	Localisée	Historique ou courante	Récurrente	Moyenne	Moyenne
Transformation de l'habitat de reproduction	Moyen	Généralisée ou localisée	Historique ou courante	Récurrente	Inconnue	Moyenne
Déforestation de l'aire d'hivernage	Faible	Inconnue	Inconnue	Récurrente	Inconnue	Faible
Changement dans la dynamique écologique ou les processus naturels						
Utilisation de l'eau	Moyen	Localisée	Courante	Récurrente	Inconnue	Moyenne
Climat et catastrophes naturelles						
Sécheresses ou inondations	Faible	Généralisée	Anticipée	Récurrente	Inconnue	Faible
Pollution						
Acidification des cours d'eau	Faible	Inconnue	Inconnue	Inconnue	Inconnue	Faible
Perturbation ou dommage						
Perturbation par les humains	Faible	Localisée	Courante	Récurrente	Faible	Faible

* Se reporter à l'annexe C pour obtenir les définitions de chacune des catégories d'information sur les menaces.

4.2 Description des menaces

4.2.1 Perte, fragmentation ou dégradation de l'habitat

a) Utilisation de véhicules hors route

L'utilisation de véhicules hors route (véhicules tout terrain) pour traverser les cours d'eau à gué entraîne un accroissement de l'envasement, ce qui est considéré comme l'une des menaces les plus importantes pour la Paruline hochequeue en ce moment au Canada (COSEPAC, 2006). L'accroissement de l'envasement peut modifier la communauté d'invertébrés aquatiques (Environnement Canada, 2004), en réduisant la quantité de nourriture disponible pour nourrir les oisillons en croissance, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les populations d'oiseaux nicheurs. Cette source de menace d'envasement a été particulièrement remarquée dans la plaine sablonneuse de Norfolk (COSEPAC, 2006), une zone d'habitat principale de la reproduction de la Paruline hochequeue au Canada. Kerr (1995) a résumé un certain nombre d'autres sources potentielles d'envasement accru en Ontario, notamment le développement urbain, la construction de routes et l'agriculture.

b) Éclaircissement des forêts

Les boisés utilisés par la Paruline hochequeue peuvent être menacés par l'éclaircissement des forêts (COSEPAC, 2006) en raison de l'exploitation forestière et autres activités d'aménagement forestier. Cela augmente la lumière du soleil projetée sur les ruisseaux qu'elle fouille pour y trouver de la nourriture. L'augmentation de la température des cours d'eau peut contribuer à diminuer les populations d'invertébrés aquatiques (Eaton, 1988). En outre, l'éclaircissement des forêts peut entraîner de l'érosion et un ruissellement le long des flancs abrupts des cours d'eau. Ceci provoque une augmentation de la sédimentation et de l'envasement des rivières et des ruisseaux avoisinants (Environnement Canada, 2001) en réduisant pour autant, tel qu'il est précisé ci-dessus, l'abondance et la diversité de certaines espèces d'invertébrés aquatiques.

c) Transformation de l'habitat de reproduction

La transformation de l'habitat se fait déjà sentir dans le sud de l'Ontario, dans la mesure où la majeure partie de l'habitat forestier qui existait auparavant a été convertie en terres agricoles ou en zones urbanisées. Bien que l'incidence directe de la perte de forêt sur la Paruline hochequeue n'ait pas été démontrée au Canada, on s'attend à ce qu'elle soit négative (COSEPAC, 2006) étant donné que cette espèce n'occupe pas les régions touchées par l'urbanisation ou le développement agricole (Prosser et Brooks, 1998).

La Paruline hochequeue est également sensible aux crues éclair provoquées par le développement urbain dans les bassins versants (Partenaires d'envol – Ontario, 2008). Les surfaces imperméables qui caractérisent le milieu urbain contribuent aux inondations en aval (Environnement Canada, 2004), ce qui peut entraîner la dégradation de l'habitat de reproduction et des dommages aux nids et aux aires de nidification de la Paruline hochequeue.

Bien que l'ensemble du couvert forestier augmente dans l'aire de répartition canadienne de la Paruline hochequeue, cette espèce sensible à la superficie de son habitat ne voit pas nécessairement l'habitat qu'elle privilégie s'étendre davantage. La diminution apparente d'une

parcelle de forêt moyenne dans le sud de l'Ontario (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 2006) semble indiquer que l'augmentation globale serait constituée de petites parcelles dispersées qui ne fournissent pas un habitat propice à la reproduction de la Paruline hochequeue. Le développement routier et la fragmentation de forêts matures qui s'ensuit ont pour effet de prolonger la lisière de la forêt, ce qui convient de moins en moins aux espèces sensibles à la superficie de l'habitat et pourrait accentuer le risque d'autres menaces.

Un paysage fragmenté augmente le degré d'exposition de nidification de la Paruline hochequeue aux parasites et aux prédateurs de nids qui habitent à la lisière de la forêt (COSEPAC, 2006). Peck et James (1987) ont documenté le piratage des nids de la Paruline hochequeue par le Vacher à tête brune (*Molothrus ater*) en Ontario qui atteindrait un taux de 25 %, selon un échantillon cependant limité de huit nids. Pendant la période de reproduction, le Vacher à tête brune pond ses œufs dans les nids d'espèces hôtes pour qu'ils soient couvés par les adultes de ces espèces. La prédation des nids, par de petits mammifères et des prédateurs aviaires, réduit aussi la productivité de la nidification de la Paruline hochequeue.

d) Déforestation de l'aire d'hivernage

La Paruline hochequeue est associée à un habitat spécifique dans ses aires d'hivernage (Master *et al.*, 2005). Elle serait donc vulnérable à la dégradation et à la perte de l'habitat dans ces zones. Les taux de déforestation en Amérique du Sud et en Amérique centrale, où la Paruline hochequeue hiverne, sont parmi les plus élevés dans le monde (FAO, 2006).

4.2.2 Changements dans la dynamique écologique ou les processus naturels

e) Utilisation de l'eau

L'irrigation et autres utilisations de l'eau qui drainent les marécages ou réduisent le débit des ruisseaux ou des rivières constituent une menace pour la Paruline hochequeue. La réduction de la quantité d'eau disponible pour les invertébrés aquatiques et les insectes qui en ont besoin pendant une partie de leur cycle de vie pourrait compromettre les ressources alimentaires disponibles pour les couples reproducteurs. Cela aurait une incidence sur le potentiel de reproduction de la Paruline hochequeue dans les zones situées à proximité ou touchées par les activités d'irrigation. De la même manière, la nidification devient moins désirable là où les ressources se font rares. Cette menace se manifeste le plus souvent en période de croissance, ou pendant les périodes de sécheresse, et est le plus souvent présente dans des habitats adjacents ou à proximité du paysage agricole.

4.2.3 Climat et catastrophes naturelles

f) Sécheresses ou inondations

La hausse des niveaux d'eau dans les ruisseaux fréquentés par la Paruline hochequeue aurait une incidence négative sur la reproduction de l'espèce, en réduisant le nombre d'aires de nidification disponibles lors de crues éclair ou en appauvrissant les ressources alimentaires par l'augmentation du débit des cours d'eau. Les sécheresses pourraient en outre porter atteinte à la productivité de l'espèce, le nombre d'aires de nidification comportant un accès adéquat à l'eau

étant réduit ou les ressources alimentaires appauvries par la diminution de l'habitat des invertébrés aquatiques.

La plupart des scénarios de changements climatiques pour le bassin des Grands Lacs prévoient des températures plus chaudes et une augmentation des précipitations (p. ex. Environnement Canada, 2001; Mortsch *et al.*, 2006). Ces tendances pourraient entraîner des inondations et des sécheresses dans les zones où se trouve la Paruline hochequeue. De plus, toute expansion possible vers le Nord en raison de l'élévation des températures pourrait être réduite à néant par la diminution de la disponibilité de l'eau si intrinsèquement liée à la santé des populations de Paruline hochequeue.

4.2.4 Pollution

g) Acidification des cours d'eau

Il a été démontré que l'acidification influe sur la qualité de l'eau des ruisseaux dans certaines régions de l'est des États-Unis, et, par conséquent, a des répercussions sur les ressources alimentaires disponibles pour la Paruline hochequeue (Mulvihill, 1999, Mulvihill *et al.*, 2008). Bien qu'il n'ait pas été prouvé que l'acidification des cours d'eau représente une menace directe pour les populations au Canada, il existe des préoccupations selon lesquelles une réduction des populations de Paruline hochequeue dans les États voisins à cause de l'acidification des cours d'eau réduirait l'immigration à partir de ces régions.

4.2.5 Perturbation ou dommage

h) Perturbations par les humains

La perturbation par les humains représente une menace potentielle dans les situations où le territoire de reproduction de la Paruline hochequeue chevauche des zones utilisées de façon importante par les humains, tels que des emplacements de reproduction adjacents à des sentiers de randonnée pédestre grandement utilisés (F. Shaffer, comm. pers.).

5. OBJECTIFS DE GESTION

Étant donné la stabilité apparente de la population canadienne et mondiale, l'objectif de ce plan de gestion consiste à maintenir la taille et la répartition actuelles de la population de la Paruline hochequeue au Canada.

Justification

L'aire de répartition canadienne de l'espèce a historiquement été restreinte dans le sud de l'Ontario en raison de la disponibilité d'un habitat convenable et de facteurs climatiques (COSEPAC, 2006). La population, bien que petite, semble stable au Canada (McCracken, 2007).

La réalisation de l'objectif de ce plan appuiera également l'objectif de Partenaires d'envol visant le maintien de la taille de la population continentale de la Paruline hochequeue (Rich *et al.*, 2004).

Étant donné que la petite population canadienne de la Paruline hochequeue se trouve dans la partie nord de son aire de répartition continentale et que la majeure partie de sa reproduction et de sa population continentales se trouve plus au sud, aux États-Unis, il est important de signaler que les changements démographiques à l'échelle continentale peuvent avoir une incidence significative sur la gestion de cette espèce au Canada. Si la population continentale de la Paruline hochequeue connaît une tendance constante à la hausse ou à la baisse, son aire de répartition peut de ce fait se contracter vers le centre de son aire de répartition ou s'élargir près de la périphérie. Dans ces cas, la taille de la population canadienne et le taux d'atteinte des objectifs de gestion peuvent refléter à la fois les changements à l'aire de répartition continentale et la réaction locale à un habitat convenable et à l'atténuation des principales menaces.

6. MESURES ET STRATÉGIES GÉNÉRALES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Pour atteindre l'objectif de ce plan de gestion, deux stratégies générales sont recommandées :

1. Maintenir la quantité et la qualité de l'habitat disponible pour les populations actuelles et futures par l'atténuation des menaces, dans la mesure du possible.
2. Évaluer et effectuer le suivi de la taille des populations, les tendances et la distribution, et ce, pour toutes les populations canadiennes.

6.1 Mesures à prendre et calendrier de mise en œuvre

Le tableau 3 présente les mesures et le calendrier de mise en œuvre proposés dans le cadre des stratégies générales décrites dans la présente section. Le ministre de l'Environnement s'appliquera à appuyer la mise en œuvre du plan de gestion, compte tenu des ressources disponibles et des diverses priorités relatives à la conservation des espèces en péril.

Tableau 3 : Mesures à prendre et calendrier de mise en œuvre

Mesure	Priorité	Menaces ou préoccupations abordées ¹	Échéancier
1. Maintenir la quantité et la qualité de l'habitat disponible pour les populations actuelles et futures par l'atténuation des menaces, dans la mesure du possible.			
1.1 Encourager la conservation des principaux sites de reproduction par la protection et l'intendance des terres privées, publiques et des Premières Nations, s'il y a lieu, et promouvoir les lignes directrices de gestion des terres pertinentes (p. ex. Hiltz et Mitchell, 1998) ou les possibilités d'intendance auprès des propriétaires fonciers. Encourager la sensibilisation à l'égard de l'espèce et le transfert des connaissances traditionnelles écologiques.	Élevée	a, b, c, e	2015
1.2 Tenir compte des besoins de la Paruline hochequeue dans les nouveaux plans (ou les plans révisés) de gestion des terres publiques (aires protégées, parcs et autres) afin de soutenir les populations reproductrices, dans la mesure du possible. Activités de gestion recommandées à inclure dans les plans : <ul style="list-style-type: none"> • Voies riveraines d'au moins 100 m de largeur • Au moins 75 % de la végétation naturelle conservée le long des cours d'eau • Restrictions sur l'utilisation récréative et l'accès des véhicules 	Moyenne	a, b, c, h	2015
1.3 Établir et maintenir la communication avec les intervenants internationaux (p. ex. Partenaires d'envol, Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord), des organismes gouvernementaux d'autres pays, les chercheurs, les organisations non gouvernementales, de façon à être au courant et à entretenir le dialogue concernant les enjeux liés à la conservation de la Paruline hochequeue à l'extérieur du Canada.	Moyenne	d, g	2015

Mesure	Priorité	Menaces ou préoccupations abordées ¹	Échéancier
2. Évaluer et surveiller la taille des populations, les tendances et la distribution de toutes les populations canadiennes.			
2.1 Compiler et enrichir les connaissances géographiques sur les populations canadiennes, l'habitat et le mode d'occupation des terres.	Élevée	Besoin de renseignements précis sur la population de référence	2014
2.2 Élaborer et mettre en œuvre un programme de surveillance des populations (p. ex. abondance, répartition et tendances) en Ontario et au Québec, en même temps que les relevés ayant lieu tous les cinq ans au moins.	Élevée	Lacunes en matière d'information	2015

¹ Les lettres minuscules de cette colonne renvoient aux menaces précisées à la section 4.2 Description des menaces.

7. MESURE DES PROGRÈS

Étant donné que la Paruline hochequeue est un oiseau migrateur protégé en vertu de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* de 1994, la gestion de cette espèce relève de la compétence du gouvernement fédéral. Par conséquent, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada sera responsable de surveiller la mise en œuvre de ce plan de gestion.

La réussite de la mise en œuvre de ce plan de gestion sera évaluée tous les cinq ans en fonction de l'indicateur de rendement suivant :

- Taille et répartition de la population de Paruline hochequeue maintenue au Canada.

8. RÉFÉRENCES

Bent, A.C. 1953. Life Histories of North American Wood Warblers, Part II. New York (NY) : Dover Publications.

Cadman, M.D., Sutherland, D.A., Beck, G.G., Lepage, D. et Couturier, A.R. (éditeurs). 2007. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, 2001-2005, Études d'Oiseaux Canada, Environnement Canada, Ontario Field Ornithologists, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Ontario Nature, Toronto, xxii + 706 p.

Chesser, R.T., Banks, R.C., Barker, F.K., Cicero, C., Dunn, J.L., Kratter, A.W., Lovett, I.J., Rasmussen, P.C., Remsen, J.V., Rising, J.D., Stotz, D.F. et Winker, K. 2010. Fifty-First Supplement to the American Ornithologists' Union Check-List of North American Birds, *The Auk* 127(3):726-744.

- COSEPAC. 2006. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*) – Mise à jour, Ottawa (Ont.) : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, vii + 30 p., Accès : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/CW69-14-17-2006F.pdf>
- Craig, R.J. 1981. Comparative ecology of Louisiana and Northern Waterthrushes, Thèse de doctorat, Storrs (CT) : University of Connecticut.
- Craig, R.J. 1984. Comparative foraging ecology of Louisiana and Northern Waterthrushes, *Wilson Bulletin* 96:173-183.
- Craig, R.J. 1985. Comparative habitat use by Louisiana and Northern Waterthrushes, *Wilson Bulletin* 97:347-355.
- Curson, J., Quinn, D., Beadle, D. 1994. Warblers of the Americas: an identification guide, Boston (MA) : Houghton Mifflin Co.
- David, N. 1996. Liste commentée des oiseaux du Québec, Montréal (Québec) : Association québécoise des groupes d'ornithologues.
- Dendroica Environnement et Faune. 2005. Inventaire de la Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*) en Outaouais, printemps et été 2005, Document final préparé pour le Service canadien de la faune, Val-des-Monts (Québec), 35 p.
- Dendroica Environnement et Faune. 2006. Inventaire de la Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*) et de la Paruline azurée (*Dendroica cerulea*) en Outaouais, 2006, Rapport final préparé pour le Service canadien de la faune, Val-des-Monts (Québec). 48 p.
- Dendroica Environnement et Faune. 2007. Inventaire de la Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*), de la Paruline azurée (*Dendroica cerulea*) ainsi que la Paruline à ailes dorées (*Vermivora chrysoptera*) en Outaouais et dans le parc de la Gatineau, 2007, Rapport final préparé pour le Service canadien de la faune, Val-des-Monts (Québec), 44 p.
- Dunn, J.L., Garrett, K.L. 1997. A field guide to the warblers of North America, New York (NY) : Houghton Mifflin Co.
- Eaton, S.W. 1958. A life history study of the Louisiana Waterthrush, *Wilson Bulletin* 70:210-236.
- Eaton, S.W. 1988. Louisiana Waterthrush, In: Andrlé, R.F., Carroll, J.R., The Atlas of Breeding Birds of New York State, p. 410-411, Ithaca (NY) : Cornell Univ. Press.
- Environnement Canada. 2001. Menaces pour les sources d'eau potable et les écosystèmes aquatiques au Canada, Burlington (Ontario) : Institut national de recherche sur les eaux. Rapport n° 1, Série de rapports d'évaluation scientifique de l'INRE, 72 p.

- Environnement Canada. 2004. Cadre d'orientation pour la revalorisation de l'habitat dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs (deuxième édition), Downsview (Ontario) : Environnement Canada, 88 p.
- FAO. 2006. Global forest resources assessment, 2005, FAO Forestry Paper 147, Rome.
- Hilts, S., et Mitchell, P. 1998. Caring for your land: A stewardship handbook for Carolinian Canada Landowners, Guelph (Ontario) : Centre for Land and Water Stewardship, 50 p.
- Kerr, S.J. 1995. Silt, turbidity and suspended sediments in the aquatic environment: an annotated bibliography and literature review, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, sud de la région de la science et de la technologie, rapport technique de l'unité de transfert TR-008, 277 p.
- Master, T.L., Mulvihill, R.S., Leberman, R.C., Sanchez, J. et Carman, E. 2005. A preliminary study of riparian songbirds in Costa Rica, with emphasis on wintering Louisiana Waterthrushes, USDA Forest Service General technical report PSW-GTR-191.
- Mattsson, B.J., Cooper, R.J. 2009. Multiscale analysis of the effects of rainfall extremes on reproduction by an obligate riparian bird in urban and rural landscapes, *Auk* 126:64-76.
- Mattsson, B.J., Master, T.L., Mulvihill, R.S. et Robinson, W.D. 2009. Louisiana Waterthrush (*Seiurus motacilla*), *In*: Poole, A. (éd.) The Birds of North America Online, Ithaca (NY) : Cornell Lab of Ornithology, Accès : <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/151>
- McCracken, J.D. 2007. Louisiana Waterthrush, p. 514-515, *In*: Cadman, M.D., Sutherland, D.A., Beck, G.G., Lepage, D., Couturier, A.R. (éditeurs), Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, 2001-2005, Études d'Oiseaux Canada, Environnement Canada, Ontario Field Ornithologists, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Ontario Nature, Toronto, xxii + 706 p.
- Mortsch, L., Ingram, J., Hebb, A. et Doka, S. (éditeurs). 2006. Communautés des terres humides côtières des Grands Lacs : vulnérabilité aux changements climatiques et réaction aux stratégies d'adaptation, Rapport final présenté au Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques, Ressources naturelles Canada, Toronto (Ontario) : Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, 251 p. + annexes.
- Mulvihill, R.S. 1999. Effects of stream acidification on the breeding biology of an obligate riparian songbird, the Louisiana Waterthrush (*Seiurus motacilla*), *In*: Sharpe, W.E., Drohan, J.R. (éditeurs), The effects of acidic deposition on aquatic ecosystems in Pennsylvania, Proc. 1998 PA Acidic Deposition Conf., Vol. 2, Environmental Resources Research Institute, University Park, PA, 51-61 p.
- Mulvihill, R.S., Newell, F.L. et Latta, S.C. 2008. Effects of acidification on the breeding ecology of a stream-dependent songbird, the Louisiana Waterthrush (*Seiurus motacilla*), *Freshwater Biology* 53:2158-2169.

- NatureServe. 2010. NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life [application Web], Version 7.1., Arlington (VA) : NatureServe, Accès : <http://www.natureserve.org/explorer> [consulté le 25 octobre 2010].
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. 2006. Forest Resources of Ontario 2006, State of the Forest Report 2006. Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Partenaires d'envol – Ontario. 2008. Plan de conservation des oiseaux terrestres de l'Ontario : Grands Lacs inférieurs et plaine du Saint-Laurent, Région de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord n° 13, Environnement Canada, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Études d'Oiseaux Canada.
- Peck, G.K., et James, R.D. 1987. Breeding Birds of Ontario Nidology and Distribution, Volume 2: Passerines, Toronto (Ontario) : Musée royal de l'Ontario.
- Prosser, D.J., et Brooks, R.P. 1998. A Verified habitat suitability index for the Louisiana Waterthrush, *Journal of Field Ornithology* 69(2):288-298.
- Pyle, P. 1997. Identification Guide to North American Birds, Part 1, Bolinas (CA) : Slate Creek Press.
- Rich, T.D., Beardmore, C.J., Berlanga, H., Blancherm, P.J., Bradstreet, M.S.W., Butcher, G.S., Dedmarest, D.W., Dunn, E.H., Hunter, W.C., Inigo-Elias, E.E., Kennedy, J.A., Martell, A.M., Panjabi, A.O., Pashley, D.N., Rosenberg, K.V., Rustay, C.M., Wendt, J.S., Will, T.C. 2004. Partners in Flight North American Landbird Conservation Plan. Ithaca (NY) : Cornell Lab of Ornithology.
- Ridgely, R.S., Allnutt, T.F., Brooks, T., McNicol, D.K., Mehlman, D.W., Young, B.E. et Zook, J.R. 2007. Digital Distribution Maps of the Birds of the Western Hemisphere, version 3.0, Arlington (VA) : NatureServe, É.-U.
- Robbins, C.S. 1979. Effect of forest fragmentation on bird populations, p. 198-212 *In*: Workshop proceedings: Management of northcentral and northeastern forests for nongame birds, Compilé par DeGraaf, R.M., et Evans, K.E., USDA Forest Service General Technical Report NC-51, [cité dans COSEPAC, 2006], Mise à jour : Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la Paruline hochequeue (*Seiurus motacilla*) au Canada, Ottawa (Ontario) : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. vi + 26 p. Accès : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/CW69-14-17-2006F.pdf>
- Robinson, W.D. 1990. Louisiana Waterthrush foraging behavior and microhabitat selection in southern Illinois, Mémoire de maîtrise, Carbondale (IL) : Southern Illinois University Carbondale.
- St-Hilaire, D., et Dauphin, D. 1996. Louisiana Waterthrush, p. 1180-1181, *In*: Gauthier, J., Aubry, Y., éditeurs, Les oiseaux nicheurs du Québec : atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional, 1302 p., Montréal (Québec) : Association québécoise des groupes d'ornithologues, Protection des oiseaux du Québec, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec.

Tischendorf, L. 2003a. The Acadian Flycatcher: Population viability and critical habitat in southern Ontario, Canada, Rapport inédit pour Environnement Canada – Centre national de la recherche faunique, ELUTIS Modelling and Consulting Inc., 18 p.

Tischendorf, L. 2003b. The Prothonotary Warbler: Population viability and critical habitat in southern Ontario, Canada. Rapport inédit pour Environnement Canada – Centre national de la recherche faunique, ELUTIS Modelling and Consulting Inc., 17 p.

Yank, R., et Aubry, Y. 1984. The nesting season: Quebec region, *American Birds* 38(6):1000-1001.

9. COMMUNICATIONS PERSONNELLES

F. Shaffer. 2010. Biologiste, Environnement Canada, Service canadien de la faune – Québec. 1141, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 4H5.

ANNEXE A : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR LES ESPÈCES NON CIBLÉES

Une évaluation environnementale stratégique (EES) est effectuée pour tous les documents de planification du rétablissement en vertu de la LEP, conformément à *La directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. L'objet de l'EES est d'incorporer les considérations environnementales à l'élaboration des projets de politiques, de plans et de programmes publics pour appuyer une prise de décisions éclairée du point de vue de l'environnement.

La planification de la gestion d'une espèce préoccupante vise à favoriser les espèces en péril et la biodiversité en général. Il est cependant reconnu que des plans de gestion peuvent, par inadvertance, produire des effets environnementaux qui dépassent les avantages prévus. Le processus de planification fondé sur des lignes directrices nationales tient directement compte de tous les effets environnementaux, notamment des incidences possibles sur des espèces ou des habitats non ciblés. Les résultats de l'EES sont directement inclus dans le plan de gestion lui-même, mais également résumés dans le présent énoncé, ci-dessous.

Les oiseaux terrestres forestiers font partie d'une guildes prioritaire dans la région 13 de conservation des oiseaux en Ontario (Partenaires d'envol – Ontario, 2008) et les activités favorisant la Paruline hochequeue peuvent aussi être favorables à la plupart ou à l'ensemble des 12 autres espèces prioritaires de cette guildes, ainsi qu'à d'autres espèces de la forêt mature (tableau 4). Il est reconnu que la gestion de l'habitat en fonction des populations de Paruline hochequeue pourrait avoir des effets indésirables sur d'autres espèces ayant des préférences différentes en matière d'habitat, de sorte que toute prescription de gestion propre aux sites découlant des mesures proposées dans ce plan doit être évaluée au cas par cas, étant donné les besoins d'autres espèces vivant dans la région immédiate.

Tableau 4 : Espèces qui devraient également profiter de la conservation et de la gestion des forêts matures dans les zones où la Paruline hochequeue est présente au Canada.

Nom commun	Nom scientifique	Statut en vertu de la LEP
Moucherolle vert*	<i>Empidonax virescens</i>	Espèce en voie de disparition
Ginseng à cinq folioles	<i>Panax quinquefolius</i>	Espèce en voie de disparition
Magnolia acuminé	<i>Magnolia acuminata</i>	Espèce en voie de disparition
Couleuvre obscure (population carolinienne)	<i>Pantherophis spiloides</i>	Espèce en voie de disparition
Isotrie verticillée	<i>Isotria verticillata</i>	Espèce en voie de disparition
Triphore penché	<i>Triphora trianthophora</i>	Espèce en voie de disparition
Paruline orangée*	<i>Protonotaria citrea</i>	Espèce en voie de disparition
Paruline du Canada*	<i>Wilsonia canadensis</i>	Espèce menacée
Couleuvre obscure (population des Grands Lacs et du Saint-Laurent)	<i>Pantherophis spiloides</i>	Espèce menacée
Paruline à capuchon*	<i>Wilsonia citrina</i>	Espèce menacée
Salamandre de Jefferson	<i>Ambystoma jeffersonianum</i>	Espèce menacée
Pic à tête rouge*	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Espèce menacée
Paruline azurée*	<i>Dendroica cerulea</i>	Espèce préoccupante
Campagnol sylvestre	<i>Microtus pinetorum</i>	Espèce préoccupante
Buse à épaulettes*	<i>Buteo lineatus</i>	Espèce préoccupante (annexe 3)
Pioui de l'Est*	<i>Contopus virens</i>	
Pic flamboyant*	<i>Colaptes auratus</i>	
Cardinal à poitrine rose*	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	
Grive des bois*	<i>Hylocichla mustelina</i>	

*Oiseaux forestiers faisant partie de la guilde prioritaire d'après Partenaires d'envol – Ontario, 2008

ANNEXE B : COTES DE NATURESERVE ET DÉFINITIONS

Tableau 5 : Cotes infranationales (cotes S) pour la Paruline hochequeue en Amérique du Nord (NatureServe, 2010).

Pays	Province / État (cote infranationale)
Canada	Ontario (S3B) Québec (S1B)
États-Unis	Alabama (S5B), Arizona (S1N), Arkansas (S4B), Connecticut (S5B), Delaware (S3B), District de Columbia (S2B,S3S4N), Floride (S2), Géorgie (S5), Illinois (S4), Indiana (S4B), Iowa (S3B,S4N), Kansas (S3B), Kentucky (S5B), Louisiane (S3S4B), Maine (S2B), Maryland (S5B), Massachusetts (S4B), Michigan (S2S3), Minnesota (S3B), Mississippi (S3B), Missouri (SNRB), Nebraska (S1), New Hampshire (S4B), New Jersey (S4B), New York (S5), Caroline du Nord (S4B), Ohio (S5), Oklahoma (S4B), Pennsylvanie (S5B), Rhode Island (S4B), Caroline du Sud (S4), Tennessee (S4), Texas (S3B), Vermont (S4S5B), Virginie (S5), Virginie-Occidentale (S5B), Wisconsin (S3B)

Le tableau présenté ci-dessous énumère les cotes de conservation attribuées par NatureServe et leur définition. Ces chiffres et lettres sont ajoutés à la lettre G (quand ils s'appliquent à l'échelle mondiale, dans l'ensemble de l'aire de répartition), à la lettre N (quand ils s'appliquent à l'échelle nationale au sein d'un pays) ou à la lettre S (quand ils s'appliquent à l'échelle infranationale, au sein d'une province ou d'un État). L'intervalle numérique (p. ex. S1S2) reflète l'incertitude entourant la situation de l'espèce ou de la communauté en question.

Cote	Définition
1	Gravement en péril (<i>Critically Imperiled</i>) – Gravement en péril dans la compétence à cause d'une rareté extrême (souvent cinq occurrences ou moins), ou en raison de certains facteurs tels qu'un déclin très rapide la rendant particulièrement vulnérable à la disparition.
2	En péril (<i>Imperiled</i>) – En péril dans la compétence à cause d'une aire de répartition très limitée, d'un nombre restreint de populations (souvent 20 ou moins), d'un déclin rapide ou d'autres facteurs la rendant particulièrement vulnérable à la disparition.
3	Vulnérable (<i>Vulnerable</i>) – Vulnérable dans la compétence à cause d'une aire de répartition limitée, d'un nombre de populations relativement restreint (souvent 80 ou moins), d'un déclin récent et généralisé ou d'autres facteurs la rendant particulièrement vulnérable à la disparition.
4	Apparemment non en péril (<i>Apparently Secure</i>) – Peu commune sans être rare; elle suscite une certaine préoccupation à long terme à cause de déclin ou d'autres facteurs.
5	Non en péril (<i>Secure</i>) – Commune, largement répandue et abondante dans la compétence.
B	Reproducteur (<i>Breeding</i>) – Population reproductrice de l'espèce dans le pays ou de la province/l'état.
N	Non-reproducteur (<i>Non-breeding</i>) – Population non-reproductrice de l'espèce dans le pays ou de la province/l'état.
M	Migrateur (<i>Migrant</i>) – Se rencontre régulièrement pendant la migration à certaines haltes migratoires ou certains points de rassemblement où l'espèce pourrait nécessiter des mesures de conservation. S'applique à la population transitoire de l'espèce de passage dans le pays ou l'état/province.
NR	Espèce non classée (<i>Unranked</i>) – Situation n'a pas encore été évaluée.
NA	Sans objet (<i>Not Applicable</i>) – L'espèce n'est pas une cible adéquate pour les activités de conservation.
?	Rang inexact (<i>Inexact Numeric Rank</i>) – Le rang est inexact.

ANNEXE C : DÉFINITIONS DE L'INFORMATION SUR LES MENACES

Les définitions des catégories d'information sur les menaces incluses dans le tableau 2 :

Niveau de préoccupation : indique si la gestion de la menace est, dans l'ensemble, une préoccupation de niveau élevé, moyen ou faible pour le rétablissement de l'espèce compte tenu de tous les facteurs énumérés ci-dessus.

Étendue : indique si la menace est généralisée, localisée ou inconnue dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce.

Occurrence : indique si la menace est historique (elle a contribué au déclin, mais n'a plus d'incidence sur l'espèce), courante (elle a actuellement une incidence sur l'espèce), imminente (elle devrait prochainement avoir une incidence sur l'espèce), anticipée (elle pourrait avoir une incidence sur l'espèce dans l'avenir) ou inconnue. Indique aussi, le cas échéant, si l'occurrence diffère entre les populations « locales », ou entre de plus petites portions de l'aire de répartition, et l'ensemble de l'aire de répartition.

Fréquence : indique si la menace a une occurrence unique, saisonnière (soit parce que l'espèce est migratrice ou que la menace n'a lieu qu'à un certain moment de l'année), continue (la menace se poursuit), récurrente (la menace a lieu de temps à autre, mais non sur une base annuelle ou saisonnière) ou inconnue. Indique aussi, le cas échéant, si la fréquence diffère parmi les populations « locales », ou entre de plus petites portions de l'aire de répartition, et l'ensemble de l'aire de répartition.

Gravité : indique si le niveau de la gravité de la menace est élevé (un très grand effet sur l'ensemble de la population), modéré, faible ou inconnu. Indique aussi, le cas échéant, si la gravité diffère entre les populations « locales », ou entre de plus petites portions de l'aire de répartition, et l'ensemble de l'aire de répartition.

Certitude causale : indique si les meilleures connaissances disponibles au sujet de la menace et de son impact sur la viabilité de la population sont de qualité élevée (les preuves établissent un lien causal entre la menace et les stress sur la viabilité de la population), moyenne (corrélation entre la menace et la viabilité de la population, opinion d'un expert, etc.) ou faible (si la menace est seulement présumée ou plausible). Cela doit refléter le niveau d'information connue au sujet de la menace, ce qui en retour fournit de l'information sur le risque d'un diagnostic erroné. Indique aussi, le cas échéant, si le degré de connaissance diffère entre les populations « locales » ou entre de plus petites portions de l'aire de répartition, et l'ensemble de l'aire de répartition.